

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par le conseil général, le comité de surveillance et la société populaire de Marcoussis (Seine-et-Oise), lors de la séance du 8 fructidor an II (25 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par le conseil général, le comité de surveillance et la société populaire de Marcoussis (Seine-et-Oise), lors de la séance du 8 fructidor an II (25 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 422-423;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22372_t1_0422_0000_6

Fichier pdf généré le 05/11/2020

patrie étoit encore sauvée du danger qui la menaçoit ! Combien sont à craindre ces hommes pervers qui, sous le masque du patriotisme, voilent une conspiration aussi atroce ! Ce Robespierre, cet homme sanguinaire, croyoit-il triompher de la République au moment même où elle terrasse tous ses ennemis ?

Combien doit être louée, citoyens représentants, votre courage au milieu des dangers qu'a couru la liberté, et votre énergie qui a remporté autant de victoires sur les traîtres que nos deffenseurs de la patrie en ont remporté sur les vils esclaves des rois ! Oui, citoyens, le jour où vous avez lutté contre cette trame infernale sera à jamais mémorable et les récits les plus longs ne seroient pas suffisants pour expliquer le courage que vous avez déployé pour foudroyer du haut de la Montagne, qui éclaire toute la surface du globe, les êtres pervers qui croyent parvenir jusqu'à son sommet et en éteindre la clarté par des flots de sang.

Périssent à jamais les hommes sanguinaires, et que le glaive de la loy en fasse justice, que les tirans tremblent, et que les trônes, ainsi que leurs petits sujets despotes, soient renversés à l'aspect de la liberté, le plus doux, le plus précieux de nos biens ! Que nos législateurs restent à leur poste, qu'ils continuent à découvrir les traîtres, à soutenir la liberté et à la défendre contre ses oppresseurs : ce sont les souhaits que vous font les commis du district de Roc-Libre.

LORPHELIN, JANOT, RENAUX, VERTILLOIS et une signature illisible.

b

[*La sté républ. de Moyrant, à la Conv.; s.d.*] (1)

Citoyens représentants,

Grâce à votre courage qui s'est acru au milieu des dangers et aux mesures promptes et vigoureuses que vous avez déployées, la patrie est encor sauvée. Vous vivez pour le triomphe de la cause du peuple, le vaisseau de la République vogue à pleine voile, les traîtres ne sont plus, la liberté seule nous reste pour partage. C'est avec enthousiasme que nous applaudissons à votre énergie qui fixe la destinée glorieuse du peuple françois. C'est avec le sentiment de la reconnoissance la plus vive que nous vous voyons travailler à la félicité publique, protéger l'innocence, défendre l'opprimé, consoler l'infortune, faire des heureux, mettre en pratique la probité, la justice et toutes les vertus dont les factieux n'empruntoient sans cesse le langage que pour être impunément vicieux et scélérats. Il vous étoit réservé de nous donner l'initiative de l'insurrection contre la tyrannie et l'exemple des vertus.

Ce ne sera pas inutilement que vous aurez travaillé à l'édification de notre liberté; nous n'aurons pas immolé sans fruits tout ce que nous avons de plus cher pour cette déesse chérie des François, nos enfants ne verseront

(1) C 320, pl. 1312, p. 12. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 11 fruct. (suppl.^h).

pas à pure perte leur sang pour la défense de la patrie. Nos fortunes et nos vies sont en vos mains; nous vous feront de nos corps autant de remparts. Si les factions osent encor montrer leur tête hideuse, elles marcheront sur des monceaux de cadavre avant d'arriver à la tyrannie et ne règneront que sur des morts. Nous voulons la liberté, rien que la liberté, et nous n'aimerons personne que pour elle et par rapport à elle. S. et F.

BONIER (*présid.*), BUFFET (*secrét.*), CARLOT (*secrét.*) et environ 30 signatures.

c

[*Les chef, officiers de tous grades, sous-officiers et soldats du 1^{er} b^{on} de la 86^e demi brigade, à la Conv.; du bivouac de Signy-Montlibert (1), 20 therm. II*] (2)

Armée des Ardennes, 2^e division
Liberté, égalité, mort aux tyrans !
Sauveurs de la patrie,

Notre éloquence à nous est la bayonnette en avant et le pas de charge. Si nous avons frémissé d'horreur sur les dangers dont vous étiez menacés, et la chose publique, la nuit du 8 au 9 de ce mois, nous avons aussi applaudi avec enthousiasme à votre ferme et énergique courage à faire tomber, sous le glaive de la loi, la tête des traîtres, des Cromwels, des Catilins. Si, de votre côté, pères de la patrie, vous déjoués les complots faits dans l'intérieur et ceux de l'exécrable Pitt et ses satélites, nous poursuivrons, nous, avec nos armes familières et terribles et jusques à extinction les vils esclaves des tyrans coalisés.

Qu'ils tremblent, ces scélérats et leurs soudoyeurs ! Vous demeurerez fermes à vos postes, représentants, pour les punir de leurs forfaits et pour faire le bonheur de la patrie dont le salut vous est confié. Vive la République ! Vive la Convention nationale ! Vivent les comités de salut public et de sûreté générale ! Périssent les ennemis de la République, les rois et les tyrans !

SCHWILER (*adj^{dt} maj.*), NEGRE (*lieut^t*), NOURRY (*chef*), AVOUT (*cap.*), PARNAGEON (*cap.*), JOSEPH (*lieut^t*), BRION (*lieut^t*), BEAUVERT (*lieut^t*), KLEIN (*off. de santé*), DOYAT (*cap.*), JOURNET (*cap.*), LE ROI (*cap.*), DEYRAIMON (*cap.*), DORY (*lieut^t*), BRIEUX (*lieut^t*) et environ 140 autres signatures.

d

[*Le conseil g^{al}, le c. de surv. et la sté de la comm. de Marcoussis (3), à la Conv.; s.d.*] (4)

Législateurs,

Des conspirateurs modernes avoient mis le crime à l'ordre du jour : ils vouloient usurper

(1) Ardennes.

(2) C 320, pl. 1312, p. 24. *Bⁱⁿ*, 8 fruct.; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 588; *M.U.*, XLIII, 155; *C. Eg.*, n° 738.

(3) District de Versailles, Seine-et-Oise.

(4) C 319, pl. 1302, p. 33. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 11 fruct. (suppl.^h).

l'autorité du peuple et nous ravir le fruit de notre révolution. Vous avez déployé le caractère que le Français attendoit de vous; le sol de la liberté n'est plus souillé de pareils monstres. Que les ambitieux et les dominateurs tremblent ! Le glaive de la loi est suspendu sur leurs têtes.

Oui, législateurs, c'est à vous qu'est dû le salut de la patrie, et nos cœurs conserveront à jamais le souvenir précieux de cette journée mémorable qui vous couvrira de gloire aux yeux de la postérité. Continuez, dignes représentans, la pratique des vertus et probité. Le peuple vous secondera et ne souffrira jamais qu'il soit porté aucune atteinte à la Convention nationale. Vive la République une et indivisible et impérissable ! (1).

e

[*Les sans-culottes composant le c. de surv. et révol. de la comm. de Casteljaloux* (2), à la Conv.; 24 therm. II] (3)

Grâces vous soient rendues, citoyens représentans, la patrie a encore été sauvée d'un grand danger. Des traîtres s'étoient glissés parmi vous; c'étoit au nom de la liberté qu'ils vouloient immoler ses plus fermes défenseurs. un traître plus cruel que Catilina, aussy fourbe que Cronwel, a voulu, en proclamant sans cesse l'Éternel, ainsy que toutes les vertus, capter l'opinion publique et se faire souverain. Il croyoit, en inondant la terre de la liberté du sang des patriotes, réussir dans ses affreux complots, mais votre courage et votre amour pour la liberté l'ont à l'instant envoyé au suplice, luy et ses complices, au nom des hommes libres. Vous avez de nouveau bien mérités de la patrie, et la République a été sauvée.

Recevez, citoyens représentans, nos félicitations sur les meures sages et vigoureuses que vous venez de prendre. Vivez à jamais pour le bonheur du peuple, continuez votre tâche pénible mais glorieuse, restez à votre poste, le salut de la patrie l'exige, pulvérisez les mal intentionnés et les intrigants, et la République prospérera.

PLANTION (*présid.*), MICOL fils (*secrét.*) et 9 autres signatures.

f

[*La sté des amis de la constitution de 1793, séante à Moyrax, à la Conv.; s.d.*] (4)

Citoyens législateurs,

Quoi ! L'aspect des milliers de tombeaux révolutionnaires successivement comblés des

(1) Pour expédition conforme au procès-verbal : Boulanger, maire, L'Homme, président de la société populaire, Bourdier, secrétaire-greffier, et une signature illisible.

(2) Lot-et-Garonne.

(3) C 319, pl. 1302, p. 34. Mentionné par Bⁱⁿ, 9 fruct. (suppl^h).

(4) C 320, pl. 1312, p. 14. Mentionné par Bⁱⁿ, 9 fruct. (suppl^h).

ennemis de la liberté, n'a pas été capable de glacer d'effroi celui qui oserait encore s'élever contre elle ? Quoi, un nouveau tiran, parce qu'il fut plus habile à tromper les hommes que ses prédécesseurs, a cru pouvoir l'ébranler ! Ah, qu'il eut une faible idée de l'amour des Français pour la liberté ! Non, non, par tout notre sang, nous le jurons à la face de l'Être suprême et de toute la terre, elle ne périra jamais ! Les foles prétentions de ce Cronwel moderne ont encore augmenté en nous l'horreur des tirans, mais ne nous ont point surpris. Ne présentait-il pas dans tous ses discours, soit à la Convention, soit aux Jacobins, à l'observateur le moins éclairé, la domination qu'il exerçait et celle à laquelle il aspirait ? Nous ne nous écrierons pas : qu'il périsse, et qu'au lieu de peser sur le peuple son corps aille presser les cadavres de ses pareils : la justice nationale l'a déjà placé au lieu où l'appellait sa destinée, il ne lui reste plus qu'à y précipiter tous ses complices.

Quelle leçon pour vous, citoyens législateurs, et quel exemple pour le peuple ! Combien n'y doit-il pas trouver cet immortel principe, conservateur de la liberté, qu'il ne doit idolâtrer que les vertus et jamais les personnes ! Actuellement, chers législateurs, que l'air de la liberté circule dans votre enceinte, donnez-nous-y l'exemple de la fraternité la plus intime; à l'unisson, ne songez qu'au bonheur et au salut du peuple, et enfin soyez tous ces vieux Jacobins qui ont tant fait pour la révolution. Des âmes serviles vous diraient que vous venez de sauver la liberté, et ils vous mentiraient, car, aussi bien que nous, vous connaissez le génie qui veille sur elle, et vous savez qu'elle est impérissable. Mais en hommes libres, nous vous exprimerons la vérité en vous disant que, dans cette circonstance critique, vous avez fait tout ce que la patrie avait droit d'attendre de vous, et que vous venez encore une fois de bien mériter d'elle.

Restez fermes à vos postes, que la vertu et la justice soient vraiment à l'ordre du jour, et vous verrez, n'en doutez pas, la révolution rapidement tendre à sa fin. Comptez sur tous nos moyens d'y contribuer, sur notre amour passionné pour l'égalité et la liberté et sur notre inviolable attachement à la représentation nationale.

P. DUBERNARD (*secrét.*), J. VIDAU (*présid.*), LABÉ (*secrét.*).

g

[*Les membres composant le conseil g^{al} révol. de la comm. du Puy, à la Conv.; Le Puy, 22 thermidor l'an II de la République une, indivisible et bientôt universelle*] (1)

Représentants,

La faction que vous venez d'écraser avec autant d'énergie que de promptitude sauve encore une fois la République et son indivisi-

(1) C 319, pl. 1302, p. 35. Mentionné par Bⁱⁿ, 9 fruct. (suppl^h).